Ses ou Ces

Rappel :

- **SES** est un déterminant possessif. C'est le pluriel de son et sa.

Il faut écrire **SES** quand, après les noms on peut dire les siens ou les siennes.
*Ex : Il a usé **ses** chaussures. Ce sont les siennes qu'il a usées.*

- **CES** est un déterminant démonstratif. C'est le pluriel de ce, cet et cette.

Il faut écrire **CES** quand, après les noms on peut dire ceux-là ou celles-là
*Ex : Ils ramassent **ces** cailloux. Ce sont ceux-là qu'ils ramassent.*

Exercices :

1- Complète avec le bon homophone :

…… nuages annoncent mars et …… giboulées. – Regardez …… oiseaux migrateurs, bientôt l'hiver et …… frimas seront là. - …… enfants jouent avec le bébé et s'amusent de …… rires. – Le vent souffle, …… rafales couchent l'arbre et brisent …… branches. - …… légendes me rappellent la Bretagne et …… champs de blé noir.

2- Choisis ses ou ces

Jean voudrait acheter …… bonbons avec …… économies. …… grands-parents arrivent demain. …… nuages annoncent mars et …… giboulées. Regarde …… oiseaux migrateurs, bientôt ce sera l'hiver avec …… gelées, …… chutes de neige et aussi …… belles fêtes et …… cadeaux.